

Examen professionnel pour Spécialistes en finance et comptabilité

(brevet fédéral)

Profil de la profession

Domaine d'activité

Les spécialistes en finance et comptabilité prennent en charge l'ensemble des tâches du domaine de la finance et de la comptabilité, y compris l'aspect financier de la gestion des ressources humaines. En règle générale, ils assument une fonction dirigeante dans les petites et moyennes entreprises. En tant que collaboratrices et collaborateurs des services chargés de la comptabilité, de la présentation de rapports financiers et du controlling dans une grande entreprise, ils orientent leur formation vers de futures fonctions dirigeantes. Les champs d'action qui peuvent être envisagés sont notamment :

- a direction du service financier et comptable de petites et moyennes entreprises ;
- la direction commerciale ;
- les activités hautement qualifiées dans tous les domaines de la comptabilité générale et de la comptabilité d'exploitation ;
- les activités fiduciaires ;
- les activités de révision.

Principales compétences opérationnelles professionnelles

Les spécialistes en finance et comptabilité mettent en place et tiennent toute la comptabilité financière d'une entreprise. Ils établissent et tiennent le grand livre et les livres auxiliaires. Ces livres leur permettent de suivre les activités opérationnelles et de prendre les mesures appropriées de manière autonome pour minimiser les risques liés aux processus et aux résultats.

Ils définissent les principaux processus et les sous-processus en matière financière et comptable et font en sorte que ceux-ci évoluent en permanence en fonction des développements technologiques les plus récents. Ils traitent des ensembles de données et veillent à ce que la protection et la sauvegarde des données soient respectées conformément aux dispositions légales et de l'entreprise. Ils présentent de manière autonome des boucllements mensuels et annuels ainsi que des comptes consolidés et contribuent à la rédaction du rapport de gestion.

Ils analysent les différentes possibilités de financement de l'entreprise et les cas particuliers en matière comptable tels que les restructurations et les augmentations de capital. Ils mettent en place des instruments de gestion de trésorerie et analysent les résultats. Ils réalisent des calculs d'investissement statiques et dynamiques et analysent les résultats à l'intention des organes de décision.

Ils traitent les cas particuliers comme les créations d'entreprise, les transformations, les assainissements, les liquidations. Ils sont responsables de la comptabilité salariale, qui est établie en respectant les dispositions du droit des assurances sociales et du droit du travail. Ils traitent les dossiers d'assurances choses de l'entreprise. Ils veillent à ce que la comptabilité respecte les exigences fiscales et que tous les impôts auxquels l'entreprise est assujettie soient correctement calculés et décomptés. Ils mettent à la disposition de la direction des informations pertinentes pour la prise de décision concernant la planification fiscale. Ils assurent la gestion des ressources humaines dans le domaine financier et comptable.

Exercice de la profession

Les spécialistes en finance et comptabilité sont des professionnels qualifiés qui assurent un suivi autonome de l'ensemble de leur domaine de compétences. Ils assument une grande responsabilité dans l'exercice de leur fonction, qui constitue une interface dans l'organisation. Ils travaillent de manière autonome, prennent des initiatives et contribuent à la résolution des problèmes et à la prise de décisions importantes dans l'entreprise.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Les spécialistes en finance et comptabilité mettent à profit leurs compétences et leurs connaissances pour assurer la réussite économique de leur entreprise. La réflexion éthique sur les décisions qu'ils prennent et leurs conséquences sur la société, l'économie, la nature et la culture est inhérente à l'exercice responsable de leur profession.

L'adresse de contact du secrétariat de l'examen est :

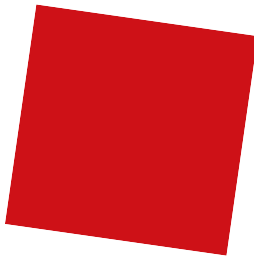
Association pour les examens supérieurs en comptabilité et controlling

c/o examen.ch SA
Rue de l'Hôpital 11
2000 Neuchâtel

Tel. 032 724 87 23

<https://www.examen.ch/fr/RWC>

examen@examen.ch



Examen professionnel supérieur d'Experte/Expert en finance et en controlling

(diplôme fédéral)

Profil de la profession

Domaine d'activité

Les expertes diplômées en finance et en controlling et les experts diplômés en finance et controlling sont des spécialistes dans tous les domaines de la comptabilité, de la présentation des comptes et du controlling. Ils peuvent également exercer une fonction dirigeante ou consultative dans des domaines adjacents. Ils assument une position de cadre dans une moyenne ou grande entreprise et sont souvent membres de la direction de l'entreprise. Les domaines d'activité possibles sont les suivants :

- CFO, responsable des finances, directrice commerciale/directeur commercial ;
- responsable de la comptabilité et/ou de la planification de l'entreprise ;
- contrôleur internationale/contrôleur international, responsable du reporting ;
- position dirigeante dans les services fiduciaires, experte réviseuse agréée/expert réviseur agréé
- position de cadre dans l'administration publique.

Principales compétences opérationnelles professionnelles

Les experts en finance et en controlling mettent en place l'organisation des services financiers et comptables et les développent continuellement. Ils établissent le manuel de présentation des comptes et élaborent une systématique pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés ; ils appliquent à cet effet les directives relatives à la présentation des comptes selon le CO (Code des obligations) ou selon la norme requise, à savoir les Swiss GAAP RPC ou les IFRS.

Les experts en finance et en controlling développent et gèrent les systèmes de controlling stratégiques et opérationnels pour les différents domaines de l'entreprise et, à cet effet, mettent en place les instruments de controlling requis. Avec le controlling, ils pilotent une entreprise ou un groupe d'entreprises en se focalisant sur les résultats grâce à la planification, au contrôle et à l'information à l'intention de la direction de l'entreprise et d'autres organes décisionnels. Ils utilisent les systèmes de controlling pour contrôler par ex. les coûts et émettent des hypothèses concernant le calcul et l'évaluation de prestations de services ou de produits nouveaux.

Les experts en finance et en controlling mettent en place le système de contrôle interne (SCI) et établissent des rapports. Ils développent des structures organisationnelles et les procédures correspondantes afin de minimiser ou de couvrir les risques.

Les experts en finance et en controlling développent la planification des finances et des liquidités d'une entreprise et mettent en œuvre cette planification. Ils analysent les finances et les liquidités d'une entreprise, couvrent, le cas échéant, les risques et adaptent le financement interne ou externe. Ils accompagnent les transactions de fusions et d'acquisitions et procèdent par exemple à des évaluations. Les experts en finance et en controlling traitent les taxes nationales et internationales. Ils identifient et traitent les différentes conséquences fiscales lors des boucllements selon le CO, les normes Swiss GAAP RPC ou IFRS. Ils analysent les charges ou les avantages fiscaux latents.

Les experts en finance et en controlling développent des stratégies numériques, en tirent des concepts pour l'ensemble de l'entreprise ou pour les domaines de celle-ci et les mettent en œuvre avec leurs collaborateurs. Ils intègrent les données dans les banques de données de l'entreprise et les utilisent pour établir p. ex. des évaluations à l'intention de la direction de l'entreprise.

Les experts en finance et en controlling gèrent les unités organisationnelles et mettent en œuvre les stratégies de l'entreprise au niveau des divisions. Ils connaissent le rôle et la responsabilité des dirigeants dans leur organisation et encouragent le développement des collaborateurs dans une perspective d'avenir.

Exercice de la profession

Le travail des experts en finance et en controlling leur permet de fournir une contribution essentielle au succès de l'entreprise. Dans leur fonction, ils aident à déterminer des objectifs et des mesures stratégiques, et surveillent la réalisation de ces objectifs ainsi que la mise en œuvre de ces mesures. Ils possèdent des aptitudes analytiques et conceptuelles et disposent de capacités de réflexion stratégique. Ils assument une grande responsabilité aussi bien au niveau technique qu'en matière de gestion.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Le travail des experts en finance et en controlling leur permet de contribuer de manière significative à la compétitivité de l'entreprise et de fournir ainsi une contribution au succès économique. La réflexion éthique sur les décisions qu'ils prennent et leurs conséquences sur la société, l'économie, la nature et la culture est inhérente à l'exercice responsable de leur profession.

L'adresse de contact du secrétariat de l'examen est :

Association pour les examens supérieurs en comptabilité et controlling

c/o examen.ch SA
Rue de l'Hôpital 11
2000 Neuchâtel

Tel. 032 724 87 23

<https://www.examen.ch/fr/RWC>

examen@examen.ch